

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Pacific Region 401 - 1230 Government Street Victoria, B.C. V8W 3X4

Bid Fax: (250) 363-3344

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada - Pacific Region

401 - 1230 Government Street Victoria, B. C. V8W 3X4

Title - Sujet				
Texte, livre-École de la flotte na	ıv			
Solicitation No N° de l'invita	tion	Date		
W0103-197738/A		2018-0)8	-22
Client Reference No N° de re W0103-197738	éférence du client	•		
GETS Reference No N° de re PW-\$VIC-249-7571	éférence de SEAG			
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N°	٧	ME
VIC-8-41078 (249)				
Solicitation Closes	L'invitation pre	nd fi	n	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM				Pacific Daylight Saving
on - le 2018-10-05				Time PDT
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination	: 🗸 Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adres	ser toutes questions à:	I	Bu	yer Id - Id de l'acheteur
Cress, Christine		•	vic	249
Telephone No N° de télépho	ne	FAX N	ο.	- N° de FAX
(250) 514-9294 ()		(250) 3	36	3-0395
Destination - of Goods, Service				
Destination - des biens, servic				
DEPARTMENT OF NATIONA	L DEFENCE			
CFB ESQUIMALT WILFERT RD, BLDG 66 COL	WOOD			
VICTORIA	WOOD			
British Columbia				
V9A7N2				
Canada				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
See Herein	
Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisseur/o	de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign	n on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à sig de l'entrepreneur (taper ou écrire en carac	
de l'entrepreneur (taper ou conte en carac	teres a imprimency
Signature	Date



TABLE DES MATIÈRES

PARTIE	1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	. 2
1.1 1.2 1.3 1.4	BESOIN COMPTE RENDU ACCORDS COMMERCIAUX SERVICE CONNEXION POSTEL.	.2 .2
PARTIE	2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	. 2
2.1 2.2 2.3 2.4	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	. 3
PARTIE	3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	. 4
3.1	INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	. 4
PARTIE	4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	. 5
4.1 4.2	Procédures d'Évaluation	
PARTIE	5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	. 5
5.1 5.2	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	
PARTIE	6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	. 6
6.1 6.2 6.3 6.4 6.5 6.6 6.7 6.8 6.9 6.10 6.11	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ BESOIN CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES DURÉE DU CONTRAT RESPONSABLES. PAIEMENT INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES LOIS APPLICABLES ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS CLAUSES DU GUIDE DES CCUA	.6 .7 .7 .8 .9
	E «A» - BESOIN / BASE DE PAIEMENT	10
	E « B » DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS - INSTRUMENTS DE PAIEMENT RONIQUE	12

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Besoin

Le besoin est décrit en détail à l'article 6.2 des clauses du contrat éventuel.

1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.3 Accords commerciaux

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

1.4 Service Connexion postel

Cette demande de soumissions permet aux soumissionnaires d'utiliser le service Connexion postel offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leur soumission. Les soumissionnaires doivent consulter la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, et la partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, de la demande de soumissions, pour obtenir de plus amples renseignements.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditionsuniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2018-05-22) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

B3000T (2006-06-16), Produits équivalents

Id de l'acheteur - Buyer ID $vic 249 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date et à l'heure indiqués à la page 1 de la demande de soumissions. Les soumissionnaires doivent acheminer leur soumission à l'endroit suivant :

Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Région due Pacifique 401 – 1230, rue Government Victoria, (C.-B.) Canada V8W 3X4

Bid Fax: (250) 363-3344

TPSGC.RPReceptiondessoumissions-PRBidReceiving.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca
Aucune soumission ou offre transmise directement à cette adresse de courriel ne sera acceptée.
Le présent courriel vise simplement à ouvrir une conversation Connexion postel, conformément aux instructions uniformisées.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Columbie-Britannique, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

File No. - N° du dossier

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

ld de l'acheteur - Buyer ID $vic 249 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Si le soumissionnaire choisit d'envoyer sa soumission par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des Instructions uniformisées 2003 incorporées par référence. Les soumissionnaires doivent soumettre leur soumission dans une transmission unique. Le service Connexion postel a la capacité de transmettre plusieurs documents par transmission jusqu'à un maximum de 1 Go par document.

Le Canada demande que les documents soient identifiés, groupés et présentés en sections distinctes comme suit :

Section I: Soumission financière

Section II: Attestations

Si le soumissionnaire choisit de transmettre sa soumission sur papier, le Canada demande que la soumission soit présentée en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission financière (1 exemplaires papier)

Section II: Attestations (1 exemplaires papier)

Si le soumissionnaire fournit simultanément plusieurs copies de sa soumission à l'aide de méthodes de livraison acceptable, et en cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postel et celui de la copie papier, le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postel aura préséance sur le libellé des autres copies.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites cidessous pour préparer leur soumission en format papier

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

Section I: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « B » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « B » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

Section II: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 4.1 Procédures d'évaluation
- Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.
- 4.1.1 Évaluation technique Voir l'annexe A.
 - 4.1.1.1. Un prix global de tous les articles énumérés à l'annexe A sera utilisé aux fins d'évaluation (y compris les articles non assortis de prix, conformément à l'article 4.1.1.2). Les quantités estimatives seront multipliées par le prix unitaire ferme proposé pour chaque article. Les prix calculés qui en découleront seront additionnés afin d'obtenir le prix global.
 - 4.1.1.2. Les soumissionnaires devraient soumettre des prix fermes pour au moins 75 % de tous les articles énumérés à l'annexe A. Les articles qui ne font pas l'objet d'un prix précis se verront attribuer les valeurs suivantes aux fins d'évaluation seulement :
 - la plus élevée des sommes suivantes : 1 \$, ou le prix le plus élevé proposé pour cet article par n'importe quel fournisseur.
 - 4.1.1.3. Clause du Guide des CCUA A0222T (2014-06-26), Évaluation du prix soumissionnaires établis au Canada et à l'étranger
- 4.2 Méthode de sélection

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse globalement.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

File No. - N° du dossier

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, s'il y a lieu, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web Intégrité – Formulaire de déclaration (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html), afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la Politique d'inadmissibilité et de suspension (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

- 6.1 Exigences relatives à la sécurité
- 6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.
- 6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe « A », Besoin / Base de Paiement.

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier ld de l'acheteur - Buyer ID $vic 249 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2018-06-21), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

- 6.4 Durée du contrat
- 6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le _____ (la date à insérer à l'attribution du contrat).

Bien que la livraison soit obligatoire pour le 31 decembre 2018, la meilleure date de livraison qui peut être offerte est le _____.

6.4.2 Instructions d'expédition - franco à bord Destination et rendu droits acquittés

Les biens doivent être expédiés et livrés au point de destination précisé dans le contrat :

Selon les Incoterms 2000 rendu droits acquittés (DDP) : Department of National Defence CFB Esquimalt Attn: Receiving Base Logistics, Bldg 66 Colwood Victoria BC V9A 7N2 Canada

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Christine Cress
Agente de l'approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Région du Pacifique, Approvisionnements
401 – 1230, rue Government
Victoria (C.-B.) Canada
V8W 3X4

Téléphone : 250-514-9294 Télécopieur : 250-363-0395

Courriel: christine.cress@tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W0103-197738/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No.

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID $vic 249 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est :

Department of National Defence Base Logistics, CFB Esquimalt Victoria BC V9A 7N2 Canada

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur (Compléter ou supprimer, selon le cas.)

Nom :	
Titre :	
Organisation: _	
Adresse :	
Téléphone :	
Télécopieur : _	
Courriel :	

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaire(s) ferme(s) précisé(s) dans l'annexe « A », selon un montant total de _______\$ (le montant à insérer au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.6.2 Méthode de paiement Clause du Guide des CCUA H1000C (2008-05-12), Paiement unique

6.6.3 Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa ;
- b. Carte d'achat MasterCard;
- c. Dépôt direct (national et international);
- d. Échange de données informatisées (EDI);
- e. Virement télégraphique (international seulement) :
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

File No. - N° du dossier

6.7 Instructions relatives à la facturation

- 1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
- 6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Columbie-Britannique, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2018-06-21), Conditions générales biens (complexité moyenne);
- c) Annexe A. Besoin / Base de Paiement:
- d) la soumission de l'entrepreneur en date du .

6.11	Clauses	dп	Guida	das	CCLIA
וו.ט	Clauses	au	Guide	ues	CCUA

B7500C (2006-06-16), Marchandises excédentaires

G1005C (2016-01-28), Assurance - aucune exigence

N° de réf. du client - Client Ref. No. N° de l'invitation - Solicitation No. W0103-197738/A

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS ld de l'acheteur - Buyer ID vic 249

» - BESOIN / BASE DE PAIEMENT ⋖ ANNEXE «

BASE DE TARIFICATION:

- Les prix unitaires fermes devraient être indiqués en dollars canadiens, selon les Incoterms 2000 rendu droits acquittés (DDP) Department of National Defence, CFB Esquimalt, Attn: Receiving, Base Logistics, Bldg 66 Colwood, Victoria BC V9A 7N2 Canada.
- Les prix unitaires fermes ne comprennent pas la TPS ou la TVH. La TPS ou la TVH sera appliquée comme article distinct à toute facture produite dans le cadre d'un contrat.

Fournir et livrer ce qui suit :

	Titre et description	ISBN-13	Matériel	Quantité	Unité de	Prix	Prix
N° de l'article				estilliative	distribation	ferme	calcale
1	Writing Skills for Technical Students, 6th Edition	9780132391986	Paperback	16	EA	\$	\$
2	Machine Design; 5th Edition	9780133356717	Hardcover	16	EA	\$	\$
8	68000/68020 Microprocessors, The: Architecture,				EA	\$	\$
	Software and Interfacing Techniques	9780138121327	Paperback	16			
4			Loose		EA	\$	\$
	Basic Technical Mathematics with Calculus, 10th edition	9780321924988	Leaf	18			
2	College Mathematics; 9th edition	9780321924322	Hardcover	18	EA	\$	\$
9	Student Reference Manual for Electronic Instrumentaiton				EA	\$	\$
	Laboratories, 2nd Edition	9780130421821	Paperback	18			
7	Introductory Circuit Analysis, 13th Edition	9780133923605	Hardcover	18	EA	\$	\$
8	Applied Physics 11th Edition	9780134159386	Hardcover	18	EA	\$\$	\$\$
6	Instructor's Solutions Manual, 8th Edition	9780321197399	Paperback	2	EA	\$\$	\$
10	Electronic Principles; 8th edition	9780073373881	Hardcover	18	EA	\$\$	\$\$

 $\rm N^{\circ}$ de l'invitation - Solicitation No. W0103-197738/A $\rm N^{\circ}$ de réf. du client - Client Ref. No.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID $vic 249 \\ \text{N° CCC / CCC No, N° VME - FMS}$

11	Industrial Electronics	9780132064187	Paperback	32	EA	\$ \$
12	Fluid Power Engineering	9780071622462	Hardcover	32	EA	\$ \$
13	Applied Fluid Mechanics; 7th Edition	9780132558921	Hardcover	32	EA	\$ \$
14	Foundations of CentOS Linux: Enterprise Linux On the				EA	\$ \$
	Cheap	9781430219644	Paperback	16		
15	CCNA Cisco Certified Network Associate Routing and				EA	\$ \$
	Switching Study Guide	9780071832083	Paperback	16		
16	The Concise Oxford Dictionary; 9th Edition	9780199601080	Hardcover	16	EA	\$ \$
17	Digital Systems; Principles and Applications; 12th Edition	9780134220130	Hardcover	16	EA	\$ \$
18	Principle of Electronic Communications Systems; 4th				EA	\$ \$
	Edition	9780073373850	Hardcover	16		
19	Material with Complex Behaviour: Modelling, Simulation,				EA	\$ \$
	Testing and Applications	9783642265174	Paperback	16		
20	The 68000 Microprocessor	9781468466492	Paperback	16	EA	\$ \$
21	Strategies for Technical Communication in the				EA	\$ \$
	Workplace; 3rd Edition	9780134586373	Paperback	16		

.(Veuillez Bien que la livraison soit obligatoire pour le 31 decembre 2018, la meilleure date de livraison qui peut être offerte est le _ compléter).

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID vic249 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier

ANNEXE « B » de la PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS -

Tel qu'indiqué à la clause 3.1.1 de la Partie 3, le soumissionnaire doit compléter l'information ci-dessous afin d'identifier quels instruments de paiement électronique sont acceptés pour le paiement de factures.

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

() Carte d'achat VISA ;
() Carte d'achat MasterCard ;
() Dépôt direct (national et international) ;
() Échange de données informatisées (EDI) ;
() Virement télégraphique (international seulement) ;
() Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)